

PLAN STRATÉGIQUE

2021-2023



Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation



MISSION

SEULE FACULTÉ BIOALIMENTAIRE FRANCOPHONE EN AMÉRIQUE, LA FSAA FORME DES PROFESSIONNELS ET DES CHERCHEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS QUI CONTRIBUENT AUX SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, À LA NUTRITION ET À LA CONSOMMATION DURABLES.

VISION

UNE FACULTÉ DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DE CALIBRE MONDIAL, AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES PAR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE, DANS LA PERSPECTIVE DE PROPOSER DES SOLUTIONS INNOVANTES, INCLUSIVES ET DURABLES AUX BESOINS ÉMERGENTS DES SECTEURS BIOALIMENTAIRE, DE LA NUTRITION ET DE LA CONSOMMATION POUR RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS SOCIÉTALES ET DE SANTÉ.

VALEURS

- RESPONSABILITÉ
- LEADERSHIP
- DÉPASSEMENT
- INCLUSION
- COMPÉTENCE
- BIENVEILLANCE
- SOLIDARITÉ
- TRANSPARENCE
- ÉQUITÉ



NOURRIR LE MONDE, NOURRIR LA SANTÉ

ORIENTATIONS

1. ACCUEIL ET INTÉGRATION

2. EXPÉRIENCE

3. ENGAGEMENT PARTENARIAL ET INTERNATIONAL

4. EFFICIENCE

5. RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ

AXE 1 : ACCUEIL ET INTÉGRATION

FAVORISER UN ENVIRONNEMENT
ACCUEILLANT ET INCLUSIF

Axe 1

Objectifs

1.1. Faire de la Faculté un milieu exemplaire sur le plan de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI).



Actions

1.1.1 Maintenir pour toute la communauté facultaire un environnement d'étude, d'enseignement, de recherche, de travail et de prestation de services équitable, diversifié et inclusif, exempt de discrimination.

1.1.2 Assurer une cohérence et une efficacité dans les actions facultaires en matière d'ÉDI, afin de développer pour et avec ses membres un milieu d'études, de recherche et de travail équitable et diversifié.

Porteurs

Doyen

Vice-décanat aux études

Équipe des communications

Vice-décanat à la recherche

Direction facultaire et des départements/École

Axe 1

Objectifs

1.2. Mieux accueillir, intégrer et soutenir les étudiants dans leur formation et leur réussite.

1.3. Accueillir, intégrer et accompagner les nouveaux/nouvelles professeur.e.s.

Actions

1.2.1 Identifier les actions et moyens à mettre en œuvre à l'échelle facultaire en tenant compte :

- des besoins des différents groupes d'étudiants (locaux, internationaux, cycle d'étude, étudiants en situation de handicap, etc.); des ressources et outils déjà disponibles sur le campus.

1.2.2 Nommer un répondant facultaire pour les étudiants internationaux.

1.3.1 Soutenir financièrement et opérationnellement l'établissement des nouveau/nouvelles professeurs.es.

Porteurs

Doyen

Vice-décanat aux études

Équipe des communications

Vice-décanat à la recherche

Direction facultaire et des départements/École



AXE 1 : CIBLES

- La Faculté s'engage dans une démarche de respect et de promotion de l'EDI.
- La FSAA adopte un plan d'action sur l'accueil et l'intégration académique et sociale des étudiants et agit en conséquence dans un souci d'équité.
- La FSAA considère la possibilité de créer un Centre de soutien facultaire.
- La FSAA se dote d'un répondant pour la mobilité entrante et l'information pour joindre cette personne est accessible.
- Obtenir un premier financement la première année et recruter au moins un étudiant au cycle supérieur.
- Intégration et départ en recherche plus rapide des nouveaux/nouvelles professeur.e.s.
- Chaque nouveau/nouvelle professeur.e a un mentor.
- Chaque professeur est intégré à un centre de recherche ou un institut (ou toute autre entité structurante en recherche).



Objectifs	Actions	Cibles	Porteurs
1.1. Faire de la Faculté un milieu exemplaire sur le plan de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI).	1.1.1 Maintenir pour toute la communauté facultaire un environnement d'étude, d'enseignement, de recherche, de travail et de prestation de services équitable, diversifié et inclusif, exempt de discrimination.	La Faculté s'engage dans une démarche de respect et de promotion de l'EDI.	- Doyen
	1.1.2 Assurer une cohérence et une efficacité dans les actions facultaires en matière d'ÉDI, afin de développer pour et avec ses membres un milieu d'études, de recherche et de travail équitable et diversifié.		- Doyen
1.2. Mieux accueillir, intégrer et soutenir les étudiants dans leur formation et leur réussite.	1.2.1 Identifier les actions et moyens à mettre en œuvre à l'échelle facultaire en tenant compte : - des besoins des différents groupes d'étudiants (locaux, internationaux, cycle d'étude, étudiants en situation de handicap, etc.); des ressources et outils déjà disponibles sur le campus.	La FSAA adopte un plan d'action sur l'accueil et l'intégration académique et sociale des étudiants et agit en conséquence dans un souci d'équité. La FSAA considère la possibilité de créer un Centre de soutien facultaire.	- Vice-décanat aux études
	1.2.2 Nommer un répondant facultaire pour les étudiants internationaux.	La FSAA se dote d'un répondant pour la mobilité entrante et l'information pour joindre cette personne est accessible.	- Vice-décanat aux études - Équipe des communications
1.3. Accueillir, intégrer et accompagner les nouveaux/nouvelles professeur.e.s.	1.3.1 Soutenir financièrement et opérationnellement l'établissement des nouveaux/nouvelles professeurs.es.	Obtenir un premier financement la première année et recruter au moins un étudiant au cycle supérieur. Intégration et départ en recherche plus rapide des nouveaux/nouvelles professeur.e.s. Chaque nouveau/nouvelle professeur.e a un mentor. Chaque professeur est intégré à un centre de recherche ou un institut (ou toute autre entité structurante en recherche).	- Vice-décanat à la recherche - Direction facultaire et des départements/École

AXE 2 : EXPÉRIENCE

ENRICHIR L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE EN OPTIMISANT LA QUALITÉ DE NOTRE OFFRE DE FORMATION (VOLET 1) ET DE NOTRE MILIEU FACULTAIRE (VOLET 2).

Axe 2 (Volet 1)

Objectifs

1.1. Assurer l'excellence de l'enseignement et l'innovation dans les programmes de formation.

1.2. Maintenir une offre de formation reflétant les besoins des milieux professionnels tout autant que les préoccupations sociétales et les questions émergentes.

Actions

1.1.1 Soutenir et renforcer l'expertise pédagogique.

1.1.2 Assurer la qualité du français dans le matériel de cours.

1.2.1 Améliorer l'offre de formation créditée.

1.2.2 Multiplier l'offre de formation professionnelle non créditée.

Porteurs

SCRIPT (pédago)

Vice-décanat aux études

Directions des départements



AXE 2 (VOLET 1): CIBLES

- La qualité pédagogique de tous les cours offerts à la FSAA est rehaussée.
- La qualité du français dans le matériel de cours est rehaussée à l'échelle facultaire.
- L'implantation du programme reconfiguré de baccalauréat en nutrition est complétée et les ressources humaines nécessaires au soutien de la direction de programme et visant à assurer l'amélioration continue du programme sont déployées. Les recommandations du PFPN sont mises en œuvre ou en voie de l'être.
- L'actualisation des programmes de baccalauréat en agronomie et de baccalauréat en sciences des aliments est complétée et leur implantation suit son cours avec l'appui nécessaire sur le plan des ressources humaines.
- L'actualisation du programme de baccalauréat en consommation ou en génie agroenvironnemental ou en génie alimentaire est amorcée.
- De nouveaux programmes courts sont offerts, tels qu'en technologie fromagère, en agroécologie et en entrepreneuriat agricole.
- Le Chantier d'avenir sur la sécurité alimentaire est livré, son cadre financier est défini et sa pérennisation est assurée.
- Le Groupe de travail sur la formation continue a complété son diagnostic et formulé ses recommandations. Un plan d'action qui ouvre la voie à une offre de formation professionnelle non créditée plus riche et diversifiée est déposé.
- La Faculté s'est rapprochée de ses partenaires des milieux professionnels.

Objectifs	Actions	Cibles	Porteurs
1.1. Assurer l'excellence de l'enseignement et l'innovation dans les programmes de formation.	1.1.1 Soutenir et renforcer l'expertise pédagogique.	La qualité pédagogique de tous les cours offerts à la FSAA est rehaussée.	- SCRIPT (pédago) - Vice-décanat aux études
	1.1.2 Assurer la qualité du français dans le matériel de cours.	La qualité du français dans le matériel de cours est rehaussée à l'échelle facultaire.	- Directions de départements -SCRIPT (pédago)
1.2. Maintenir une offre de formation reflétant les besoins des milieux professionnels tout autant que les préoccupations sociétales et les questions émergentes.	1.2.1 Améliorer l'offre de formation créditée.	L'implantation du programme reconfiguré de baccalauréat en nutrition est complétée et les ressources humaines nécessaires au soutien de la direction de programme et visant à assurer l'amélioration continue du programme sont déployées. Les recommandations du PFPN sont mises en œuvre ou en voie de l'être.	- SCRIPT (pédago) - Vice-décanat aux études
		L'actualisation des programmes de baccalauréat en agronomie et de baccalauréat en sciences des aliments est complétée et leur implantation suit son cours avec l'appui nécessaire sur le plan des ressources humaines. L'actualisation du programme de baccalauréat en consommation ou en génie agroenvironnemental ou en génie alimentaire est amorcée. De nouveaux programmes courts sont offerts, tels qu'en technologie fromagère, en agroécologie et en entrepreneuriat agricole. Le Chantier d'avenir sur la sécurité alimentaire est livré, son cadre financier est défini et sa pérennisation est assurée.	
	1.2.2 Multiplier l'offre de formation professionnelle non créditée.	Le Groupe de travail sur la formation continue a complété son diagnostic et formulé ses recommandations. Un plan d'action qui ouvre la voie à une offre de formation professionnelle non créditée plus riche et diversifiée est déposé.	- SCRIPT (pédago) - Vice-décanat aux études
		La Faculté s'est rapprochée de ses partenaires des milieux professionnels.	

Axe 2 (Volet 2)

Objectifs

2.1. Améliorer l'expérience d'apprentissage.

2.2. Renforcer nos liens avec les diplômés dans la perspective de construire une relation durable significative.



Actions

2.1.1 Créer une expérience d'apprentissage équilibrée et stimulante.

2.1.2 Intégrer la formation par l'expérience dans tous les programmes.

2.1.3 Développer la collaboration professionnelle (intersectorialité et interdisciplinarité) dans la formation.

2.1.4 Développer une offre de formation adaptée aux nouvelles réalités de la l'effectif étudiant en augmentant la flexibilité dans les programmes de formation.

2.2.1 Valoriser la contribution des finissants à la réalisation de notre mission, de notre vision ou de nos valeurs.

2.2.2 Faire en sorte que les finissants deviennent des parties prenantes dans l'amélioration continue des programmes.

Porteurs

SCRIPT (pédago)

Vice-décanat aux études

Directions des départements

Équipe des communications

AXE 2 (VOLET 2): CIBLES

- Le taux de satisfaction des étudiants sur leur expérience d'apprentissage a augmenté par rapport aux années antérieures (avant ou post pandémie).
- Tous les programmes du 1er cycle offrent des opportunités de formation par l'expérience.
- Détenir un diagnostic sur la base duquel, le cas échéant, un plan d'action par programme pourra être élaboré.
- 50% de nos programmes de formation offrent une flexibilité accrue aux étudiants.
- Les finissants acquièrent de la visibilité.
- La Faculté bénéficie de leur rayonnement pour sa notoriété, sa philanthropie, son recrutement (témoignages, professionnels d'un jour) et la formation de ses étudiants actuels (témoignages, conférences, stages).
- Les finissants du baccalauréat en nutrition participent à l'amélioration continue de l'approche programme par compétences.
- Le modèle développé sera implanté dans d'autres programmes actualisés.

Objectifs	Actions	Cibles	Porteurs
2.1. Améliorer l'expérience d'apprentissage.	2.1.1 Créer une expérience d'apprentissage équilibrée et stimulante.	Le taux de satisfaction des étudiants sur leur expérience d'apprentissage a augmenté par rapport aux années antérieures (avant ou post pandémie).	- SCRIPT (pédago) - Directions de programmes
	2.1.2 Intégrer la formation par l'expérience dans tous les programmes.	Tous les programmes du 1 ^{er} cycle offrent des opportunités de formation par l'expérience.	- SCRIPT (pédago) - Directions de programmes - Vice-décanat aux études
	2.1.3 Développer la collaboration professionnelle (intersectorialité et interdisciplinarité) dans la formation.	Détenir un diagnostic sur la base duquel, le cas échéant, un plan d'action par programme pourra être élaboré.	- SCRIPT (pédago) - Directions de programmes - Vice-décanat aux études
	2.1.4 Développer une offre de formation adaptée aux nouvelles réalités de l'effectif étudiant en augmentant la flexibilité dans les programmes de formation.	50% de nos programmes de formation offrent une flexibilité accrue aux étudiants.	- SCRIPT (pédago) - Vice-décanat aux études
2.2. Renforcer nos liens avec les diplômés dans la perspective de construire une relation durable significative.	2.2.1 Valoriser la contribution des finissants à la réalisation de notre mission, de notre vision ou de nos valeurs.	Les finissants acquièrent de la visibilité. La Faculté bénéficie de leur rayonnement pour sa notoriété, sa philanthropie, son recrutement (témoignages, professionnels d'un jour) et la formation de ses étudiants actuels (témoignages, conférences, stages).	- Équipe des communications
	2.2.2 Faire en sorte que les finissants deviennent des parties prenantes dans l'amélioration continue des programmes.	Les finissants du baccalauréat en nutrition participent à l'amélioration continue de l'approche programme par compétences. Le modèle développé sera implanté dans d'autres programmes actualisés.	- SCRIPT (pédago)

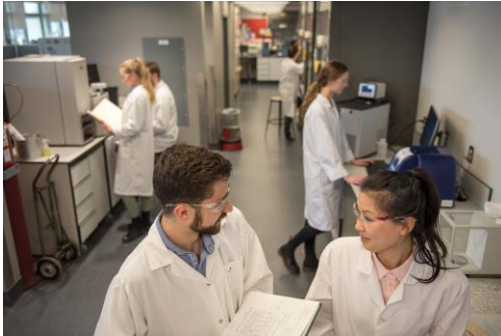
AXE 3 : ENGAGEMENT PARTENARIAL ET INTERNATIONAL

SOUTENIR LA MISE EN PLACE ET LA PÉRENNITÉ
DE COLLABORATIONS STRUCTURANTES EN
RECHERCHE ET INNOVATION ET ACCROÎTRE
LES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL.

Axe 3

Objectifs

- 1.1. Restructurer le soutien facultaire à la recherche.
- 1.2 Positionner la FSAA dans les secteurs jugés prioritaires et en émergence.



Actions

- 1.1.1 Maximiser le soutien offert à tous les chercheurs de la FSAA.
- 1.1.2 Maximiser l'obtention de subventions de recherche structurantes.
- 1.2.1 Orienter les activités de recherche de manière stratégique et selon les objectifs du développement durable des Nations Unies.
- 1.2.2 Déployer des stratégies et mettre en place des ressources pour la création de réseaux de recherche et des chaires dans les domaines jugés prioritaires.
- 1.2.3 Faciliter le développement de projets émergents.

Porteurs

Vice-décanat à la recherche

Direction facultaire et des départements/École

Conjointement avec le Plan développement de la recherche VRRCI 2021-2026

Axe 3

Objectifs

1.3. Appuyer les entités de recherche reconnues et l'émergence d'équipes et de groupes de recherche.

1.4. Améliorer l'accès aux ressources matérielles et aux espaces physiques afin d'optimiser le rendement en recherche.

1.5. Consolider et intensifier le rôle de la FSAA comme vecteur d'internationalisation.

Actions

1.3.1 Développer des collaborations structurantes en recherche avec les chercheurs de divers départements de la FSAA, d'autres facultés et universités.

1.4.1. Recruter un responsable facultaire des infrastructures de recherche et de laboratoire d'enseignement.

1.5.1. Identifier les actions et moyens à mettre en œuvre pour développer des initiatives de recherche, de collaboration et de coopération structurantes à l'international, tout particulièrement dans les pays en voie de développement.

1.5.2 Rationaliser l'évaluation des demandes de partenariats internationaux.

Porteurs

Vice-décanat à la recherche

Direction facultaire

Directeur des infrastructures

Vice-décanat aux études

AXE 3 : CIBLES

- Diversifier les sources de financement en tenant compte des différentes expertises au sein de la FSAA.
- Mieux outiller les chercheurs afin qu'ils soient plus performants.
- Développer/consolider des secteurs forts et prioritaires.
- Siéger sur les comités des FRQ, MAPAQ et Conseils fédéraux.
- S'assurer que le corps professoral ne manque aucune opportunités de financement.
- Accompagnement et soutien le corps professoral dans la réalisation de projets fédérateurs et structurants dans les domaines jugés prioritaires.
- Création d'un Réseau à l'échelle provinciale en agriculture durable.
- Obtenir au moins 1 Chaire de recherche du Canada à chaque concours.
- Être proactif et visionnaire et identifier les secteurs qui seront les priorités de demain.
- Développer des Chaires en partenariat et CLE dans des secteurs en émergence.
- Accompagnement de la part du vice-décanat à la recherche, partage de ressources (secrétariales et/ou administratives), soutien financier, etc.
- Augmenter le nombre de projets collaboratifs et innovants entre les chercheurs de différents secteurs/disciplines de la FSAA, d'autres facultés et universités.
- Participation au développement de Réseaux à l'échelle provinciale ou fédérale.
- Participation aux Instituts UL et autres universités.
- Entités de recherche structurantes à l'international.
- La FSAA adopte un plan d'action sur la recherche, la collaboration et la coopération à l'international et agit en conséquence.
- Les demandes de partenariats internationaux sont évaluées selon un processus cohérent et structurant.

Objectifs	Actions	Cibles	Porteurs
1.1 Restructurer le soutien facultaire à la recherche.	1.1.1 Maximiser le soutien offert à tous les chercheurs de la FSAA.	<p>Diversifier les sources de financement en tenant compte des différentes expertises au sein de la FSAA.</p> <p>Mieux outiller les chercheurs afin qu'ils soient plus performants.</p>	- Vice-décanat à la recherche
	1.1.2 Maximiser l'obtention de subventions de recherche structurantes.	<p>Développer/consolider des secteurs forts et prioritaires.</p> <p>Siéger sur les comités des FRQ, MAPAQ et Conseils fédéraux.</p>	<p>- Vice-décanat à la recherche</p> <p>- Direction facultaire et des départements/École</p>
1.2 Positionner la FSAA dans les secteurs jugés prioritaires et en émergence.	1.2.1 Orienter les activités de recherche de manière stratégique et selon les objectifs du développement durable des Nations Unies.	<p>S'assurer que le corps professoral ne manque aucune opportunités de financement.</p> <p>Accompagnement et soutien du corps professoral dans la réalisation de projets fédérateurs et structurants dans les domaines jugés prioritaires.</p>	<p>- Vice-décanat à la recherche</p> <p>- Conjointement avec le Plan développement de la recherche VRRCI 2021-2026</p>
	1.2.2 Déployer des stratégies et mettre en place des ressources pour la création de réseaux de recherche et des chaires dans les domaines jugés prioritaires.	<p>Création d'un Réseau à l'échelle provinciale en agriculture durable.</p> <p>Obtenir au moins 1 Chaire de recherche du Canada à chaque concours.</p>	<p>- Vice-décanat à la recherche</p> <p>- Direction facultaire et des départements/École</p>
	1.2.3 Faciliter le développement de projets émergents.	<p>Être proactif et visionnaire et identifier les secteurs qui seront les priorités de demain.</p> <p>Développer des Chaires en partenariat et CLE dans des secteurs en émergence.</p>	- Vice-décanat à la recherche

<p>1.3. Appuyer les entités de recherche reconnues et l'émergence d'équipes et de groupes de recherche.</p>	<p>1.3.1 Développer des collaborations structurantes en recherche avec les chercheurs de divers départements de la FSAA, d'autres facultés et universités.</p>	<p>Accompagnement de la part du vice-décanat à la recherche, partage de ressources (secrétariales et/ou administratives), soutien financier, etc.</p> <p>Augmenter le nombre de projets collaboratifs et innovants entre les chercheurs de différents secteurs/disciplines de la FSAA, d'autres facultés et universités.</p> <p>Participation au développement de Réseaux à l'échelle provinciale ou fédérale.</p> <p>Participation aux Instituts UL et autres universités.</p> <p>Entités de recherche structurantes à l'international.</p>	<p>- Vice-décanat à la recherche - Direction facultaire</p>
<p>1.4. Améliorer l'accès aux ressources matérielles et aux espaces physiques afin d'optimiser le rendement en recherche.</p>	<p>1.4.1. Recruter un responsable facultaire des infrastructures de recherche et de laboratoire d'enseignement.</p>	<p>Outil fonctionnel</p>	<p>- Directeur des infrastructures</p>
<p>1.5. Consolider et intensifier le rôle de la FSAA comme vecteur d'internationalisation.</p>	<p>1.5.1. Identifier les actions et moyens à mettre en œuvre pour développer des initiatives de recherche, de collaboration et de coopération structurantes à l'international, tout particulièrement dans les pays en voie de développement.</p>	<p>La FSAA adopte un plan d'action sur la recherche, la collaboration et la coopération à l'international et agit en conséquence.</p>	<p>- Vice-décanat aux études - Vice-décanat à la recherche</p>
	<p>1.5.2 Rationaliser l'évaluation des demandes de partenariats internationaux.</p>	<p>Les demandes de partenariats internationaux sont évaluées selon un processus cohérent et structurant.</p>	<p>- Vice-décanat aux études</p>

AXE 4: EFFICIENCE

FAVORISER L'EFFICACITÉ, L'ÉPANOUISSEMENT
PROFESSIONNEL ET LA RECONNAISSANCE PAR
DE SAINES PRATIQUES DE GESTION ET DE
GOUVERNANCE.

Axe 4

Objectifs

- 1.1. Simplifier la gestion financière et administrative.
- 1.2. Optimiser la gestion des ressources humaines œuvrant à la direction facultaire.
- 1.3. Améliorer la communication interne

Actions

- 1.1.1 Introduire le principe de la «gestion par besoins ».
- 1.2.1 Comprendre les besoins sur le plan des ressources humaines.
- 1.3.1 Réaliser une refonte communicationnelle à l'échelle de la faculté.

Porteurs

Directeur exécutif

Doyen

Équipe des communications

Responsable de la promotion et de l'information sur les études

AXE 4 : CIBLES

- Les départements sont financés en fonction de leurs dépenses réelles. Au besoin, un arbitrage est effectué en comité de direction via une prise de décision délibérative et, idéalement, consensuelle.
- La FSAA peut mener des actions de développement conformément à son plan d'action.
- Renforcer la capacité de la Faculté d'agir conformément aux objectifs fixés par son plan d'action 2021-2023.
- La communication interne est plus fluide et l'information est mieux accessible.



Objectifs	Actions	Cibles	Porteurs
1.1. Simplifier la gestion financière et administrative.	1.1.1 Introduire le principe de la « gestion par besoins ».	Les départements sont financés en fonction de leurs dépenses réelles. Au besoin, un arbitrage est effectué en comité de direction via une prise de décision délibérative et, idéalement, consensuelle. La FSAA peut mener des actions de développement conformément à son plan d'action.	- Directeur exécutif
1.2. Optimiser la gestion des ressources humaines œuvrant à la direction facultaire.	1.2.1 Comprendre les besoins sur le plan des ressources humaines.	Renforcer la capacité de la Faculté d'agir conformément aux objectifs fixés par son plan d'action 2021-2023.	- Doyen
1.3. Améliorer la communication interne	1.3.1 Réaliser une refonte communicationnelle à l'échelle de la faculté.	La communication interne est plus fluide et l'information est mieux accessible.	- Équipe des communications - Responsable de la promotion et de l'information sur les études

AXE 5: RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ

RENFORCER LE POSITIONNEMENT DE LA FACULTÉ SUR L'ÉCHIQUIER QUÉBÉCOIS, CANADIEN ET INTERNATIONAL DANS LE DOMAINE BIOALIMENTAIRE EN AFFIRMANT SON LEADERSHIP EN ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET INNOVATION.

Axe 5

Objectifs

- 1.1. Définir notre identité facultaire en se positionnant comme leader de l'agriculture et de l'alimentation de demain.
- 1.2. Augmenter la notoriété et l'attractivité de la FSAA.
- 1.3. Maintenir la qualité et accroître les effectifs étudiants à tous les cycles.

Actions

- 1.1.1 Développer une image de marque distinctive.
- 1.2.1 Valoriser les réalisations des membres de la communauté facultaire.
- 1.2.2 Améliorer les outils de communication servant au recrutement.
- 1.3.1. Consolider la stratégie interne pour le recrutement aux cycles supérieurs.
- 1.3.2 Maintenir une approche d'amélioration continue pour la stratégie de recrutement.

Porteurs

Équipe de communications

Responsable de la promotion et de l'information sur les études

Vice-décanat aux études

AXE 5 : CIBLES

- Respect des nouvelles normes UL sur l'identité visuelle.
- L'outil de demande d'encadrement est remplacé par une procédure alternative qui répond aux besoins du corps professoral et des candidats aux cycles supérieurs.
- Un appui est offert au corps professoral pour faciliter leur recrutement et les autonomiser.
- La qualité du service aux futurs étudiants est améliorée.
- La bonne réputation de la FSAA est maintenue.
- La FSAA améliore en continue sa stratégie de recrutement.



Objectifs	Actions	Cibles	Porteurs
1.1. Définir notre identité facultaire en se positionnant comme leader de l'agriculture et de l'alimentation de demain.	1.1.1 Développer une image de marque distinctive.	Respect des nouvelles normes UL sur l'identité visuelle.	- Équipe de communications
1.2. Augmenter la notoriété et l'attractivité de la FSAA.	1.2.1 Valoriser les réalisations des membres de la communauté facultaire.		- Équipe de communications - Responsable de la promotion et de l'information sur les études
	1.2.2 Améliorer les outils de communication servant au recrutement.		- Équipe de communications - Responsable de la promotion et de l'information sur les études
1.3. Maintenir la qualité et accroître les effectifs étudiants à tous les cycles.	1.3.1. Consolider la stratégie interne pour le recrutement aux cycles supérieurs.	L'outil de demande d'encadrement est remplacé par une procédure alternative qui répond aux besoins du corps professoral et des candidats aux cycles supérieurs. Un appui est offert au corps professoral pour faciliter leur recrutement et les autonomiser. La qualité du service aux futurs étudiants est améliorée. La bonne réputation de la FSAA est maintenue.	- Vice-décanat aux études - Équipe de communications - Responsable de la promotion et de l'information sur les études
	1.3.2 Maintenir une approche d'amélioration continue pour la stratégie de recrutement.	La FSAA améliore en continue sa stratégie de recrutement.	-Vice-décanat aux études - Responsable de la promotion et de l'information sur les études

Merci!

POUR EN SAVOIR PLUS

Doyen@fsaa.ulaval.ca

Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation

